

Date : _____

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS POUR RUCHE URBAINE

(Règlement 1775-00-2020 afin d'encadrer l'apiculture en milieu urbain)

IMPORTANT : L'inspecteur affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre demande. Prenez note que les documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis. Le dépôt de cette demande ne doit en aucun temps être considéré comme une autorisation de débiter les travaux.

Identification du demandeur :

Nom :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :
Courriel :	

Travaux :

Date de début des travaux :
Terrain clôturé : oui non
Adresse du site des travaux (si différente de celle du demandeur) :

Distance de la ruche :

Ligne de lot avant (emprise) :
Latérale :
Arrière :
Bâtiment principal :
Autre habitation la plus près (voisin) :
Usage (résidentiel, commercial ou industriel) :
Bâtiment accessoire (remise, cabanon, etc.) si applicable :
Piscine (si applicable) :
Localisation de la ruche : Cour arrière Cour latérale
Nombre de ruche (maximum 2 ruches) :

Détails de la ruche :

Dimension :
Hauteur :
Type de ruche : Dadant Langstroth Voirnot
Nombre de cadre mobile :
Revêtement de la toiture :

Clause :

Le demandeur dégage la Ville, ses représentants et l'autorité compétente de toute responsabilité à l'égard de tout préjudice ou tout dommage éventuel lié à la présence de ruches et aux activités d'apiculture urbaine sur sa propriété

Engagement :

Avoir une police d'assurance en responsabilité civile pour dommages corporels et matériels d'un montant minimum de 2 000 000 \$ par événement délivrée par une compagnie d'assurances autorisée à faire affaire au Québec couvrant toute la durée de l'activité

Documents à fournir :

	Preuve de propriété (copie compte de taxe municipale ou scolaire, rôle d'évaluation, etc.)
	Enregistrement au MAPAQ suite à l'obtention de votre permis (à fournir seulement suite à l'obtention du permis)
	Plan de localisation de la ruche
	Signature des voisins immédiats acceptant la présence de ruche
	Autorisation du propriétaire ou résolution du conseil si le demandeur n'est pas le propriétaire
	Autre document utile à votre demande : soumission de l'achat de la ruche, contrat d'entretien, etc.

Informations supplémentaires :

Vous pouvez nous transmettre votre demande par le biais d'une des manières suivantes :

En personne : en vous présentant à nos bureaux du 996, rue Dupré à Beloeil

Par courriel urbanisme@beloeil.ca

Par la poste : 996, rue Dupré, Beloeil, Québec J3G 4A8

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec

la Direction de l'urbanisme au 450-467-2835 poste 2850

Merci de votre collaboration